MODALITES - PROGRAMME PEDAGOGIQUE

VERIFICATEUR EPI/TRAVAUX EN HAUTEUR

Public concerné
Toute personne amenée à vérifier des EPI utilisées pour le travail en hauteur

Pré requis
- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Posséder les aptitudes médicales requises.
- Comprendre le français.

Durée
1 jour (7 heures) à 2 jours (14 heures) en fonction du nombre et du niveau stagiaire.

Validation des acquis
- Evaluation théorique (sous forme de questionnaire sommatif) et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle avec les accessoires).
- Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Horaires
A déterminer

Lieu de la formation
- Dans les locaux du client en intra.
- Dans les locaux du centre de formation (interentreprises)

Tarifs
cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité
La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap au préalable pour adapter vos besoins en formation.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE
La réalisation de vérification périodique par l'employeur lui permet de vérifier l'état de conformité des EPI et de définir si il y a besoin d'un renouvellement ou d'une réparation de l'EPI (Article R.4323-95 du Code du travail). Cette vérification est effectuée sur les EPI en service et en stock

OBJECTIFS DU STAGE
À l'issue de la formation, les participants seront capables :
- Acquérir les connaissances techniques relatives à la vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur du type harnais
- Effectuer le contrôle, la vérification, périodique annuelle obligatoire en interne Identifier toutes les informations à vérifier et consigner dans le cadre de la vérification des EPI contre les chutes

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE

- Partie théorique formation vérification des EPI en hauteur
- Appréhender les textes réglementaires européens et nationaux propres à la vérification des équipements de protection
- Définir les objectifs de contrôle d'un EPI
- Retour sur la définition d'un EPI : Présentation des EPI contre les chutes de hauteur Identifier les normes selon le matériel vérifié
- La caractéristique technique des EPI contre les chutes (harnais) Savoir assurer un entretien, stocker et suivre des EPI Compléter le registre de sécurité
- Assimiler les différents points et méthodes de contrôle selon les équipements et matériels utilisés

FORMATION PRATIQUE*

- Atelier pratique de vérification des EPI avec fiches de contrôle et tableau de vérification
- Appréhender les aides techniques au contrôle
- Mise en situation des apprenants sur des équipements de démonstration apportés par le formateur ou sur présentation de photos
- Réalisation des fiches de vérification annuelle de vérification des EPI contre les chutes de hauteur
- Questionnaire d'évaluation des acquis

.

Méthodes pédagogiques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques.

Contactez-nous	**Emilie CLAYSAC**	**06.61.46.32.15**
	Référente handicap	**emilie@gascogneformation.fr**